



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 mai 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-05-116 / ACCEPTATION SOUMISSION POUR LE RACCORDEMENT DE LA GÉNÉRATRICE AU PAVILLON INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT le besoin de raccorder la génératrice qui est au pavillon intergénérationnel ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la voirie a demandé 2 soumissions, à savoir:

Entreprises	Prix soumis
Service Electriques Bilco inc	18 995.00\$
Marius Marcoux & fils inc	29 480.00\$

IL est résolu :

- **QUE** le Conseil, sur recommandation de la directrice générale, accepte la soumission de Service Electriques Bilco inc pour le raccordement de la génératrice au pavillon intergénérationnel au coût de 18 995.00 taxes non incluses.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **5 mai 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450*